

Emergency@Home

Prime annuelle*

79 EUR

En option dans un contrat Reference ou Excellence

84 EUR

Contrat Emergency@Home séparé

* Taxes comprises

Info

Vous désirez plus d'informations ?

Vous souhaitez souscrire directement à Emergency@Home ?

N'hésitez pas. Contactez votre courtier ou Assudis :

Tél. : + 32 2 247 77 10 - Fax : + 32 2 247 77 19

E-mail : info@assudis.be

Assudis commercialise et gère les contrats Inter Partner Assistance.

RPM 0474.436.007 – CBFA 047.811 A



Éditeur responsable :

Inter Partner Assistance, Avenue Louise 166, 1050 Bruxelles,

RPM 0415.591.055

Entreprise d'assurance agréée sous le n° 0487.

une assistance rapide
et efficace



24h/24



Emergency@Home

24h/24

Face à l'urgence, une assistance 24h/24, 7j/7

Un **problème urgent** lié à votre habitation, à votre chauffage ou une fuite d'eau ? Emergency@Home est disponible 24h/24. Notre réseau de professionnels (plombiers, électriciens, chauffagistes, ...) est réparti partout en Belgique.

Pour rétablir votre confort avec simplicité, rapidité et professionnalisme, Inter Partner Assistance assure **l'intervention du professionnel jusqu'à 400 €**.

Vous pouvez souscrire à **Emergency@Home** pour votre **habitation principale**. Les clients qui bénéficient déjà d'une de nos formules Reference ou Excellence, reçoivent une réduction de prix.

Un souci avec votre habitation ?

Appelez sans tarder Emergency@Home et nous vous offrirons une assistance rapide et efficace, 24h/24.

Le champion de l'assistance

Inter Partner Assistance, membre du Groupe AXA, est un des leaders mondiaux sur l'activité de l'assistance. 24 heures sur 24, tous les jours de l'année, nous travaillons dans l'urgence et nous intervenons en cas de panne de voiture, de problème médical à l'étranger et d'urgence liée à l'habitation. Notre mission est d'offrir à nos clients une assistance rapide et efficace.

Nos points forts :

- Interventions rapides et efficaces
- Assistance 24h/24, 7j/7
- Réseau étendu de professionnels

Quelques exemples

	Urgence	Solution
Écoulement des eaux	Une conduite d'évacuation s'est détachée ou une gouttière est bouchée et endommage l'habitation.	Remise en place de la conduite ou installation provisoire d'un tuyau d'évacuation. Débouchage de la gouttière.
	Égout bouché.	Débouchage de l'égout.
Chauffage central	<ul style="list-style-type: none">• Panne du chauffage central.• Fuite dans un tuyau de chauffage central.• Panne du chauffe-eau et du système d'eau chaude.	Identification de la cause et de la méthode de réparation, et si possible, remise en route du chauffage.
Toiture	Des tuiles arrachées provoquent une fuite.	Remise en place des tuiles ou fixation d'une bâche.
	Une infiltration par la toiture ou par une lucarne provoque des dégâts.	Réparation provisoire et locale.

Les conditions générales et la description des prestations assurées sont sur www.ip-assistance.be.

